



devenir d une plainte pour agression sonore (chien)

Par **gemeau**, le **28/12/2009** à **22:11**

j ai mon voisin qui a des chiens qui sont insupportables - je suis allé voir le maire de la commune j ai envoyé des mises en demeure mais mon voisin n a jamais rien voulu savoir et n a jamais entrepris la moindre action pour calmer ses chiens - j ai donc passé un été epouvantable

je suis allé porter plainte avant hier au commissariat et là surprise le comportement des chiens a changé du tout au tout

est ce que le fait que le voisin commence à s occuper de ce probleme de nuisance juste au moment où je depose ma plainte (j ai déposé au commissariat mais le fautif lui n a pas encore été entendu)va annulé la plainte que j ai engagé contre lui

j ai passé un été horrible et j entend bien obtenir reparation pour le prejudice subit -